

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques

N° 163 / 11 février 2014

Je pense à MON AVENIR

J'INVESTIS POUR MON EMPLOI

Je rejoins la CGT

LA DETTE POUR LES NULS

C'est bien connu, l'emploi public est budgétivore, il grève les comptes de l'Etat et creuse la dette.

Bon, parfois, c'est aussi les régimes de retraites qui creusent la dette, ou la sécu, ou les chômeurs, ça dépend du secteur que nos gouvernants veulent désintégrer...euh, pardon, moderniser...

Alors, bien sûr, la dette publique ça n'est pas rien. « La dette publique de la France est l'ensemble des engagements financiers, sous formes d'emprunts, pris par l'Etat, les collectivités territoriales et les organismes publics français ».

L'INSEE a évalué la dette publique à 1833,8 milliards d'euros fin 2012. Pas vraiment des queues de cerises.

Mais sont-ce vraiment les vaillants petits fonctionnaires (ou les retraités, ou les malades, ou les chômeurs, ça dépend du secteur que nos gouvernants veulent désintégrer...) qui ont creusé ce « grand trou » avec leurs salaires (ou leurs pensions, ou leurs frais médicaux, ou leurs indemnités, ça dépend etc...) ?



Chaque seconde, les intérêts de la dette publique de la France coûtent 2490 €, l'équivalent du salaire mensuel d'un cadre B en fin de carrière

Ben oui ! Il y a la dette, c'est une chose, mais il y a aussi, il y a surtout les intérêts de la dette !

En 2013, les intérêts de la dette, c'est 46,9 milliards d'euros, plus que le budget de l'enseignement scolaire (45,7 milliards).

Une bombe à retardement

Jusqu'en 1973, la Banque de France était le banquier naturel, et donc le prêteur de l'Etat. A taux zéro.

La loi du 4 janvier 1973, surnommée loi « Rothschild » en référence aux liens étroits qui unissaient le banquier d'affaire et le Président de la République Georges Pompidou qui avait été son salarié, a mis fin à la possibilité pour l'Etat de se financer directement au près de la Banque de France, pour l'obliger à emprunter sur les marchés financiers...

Tic-tac, tic-tac...la machine infernale est en marche !

Depuis 1973, le montant des intérêts payés dépasse largement celui de la dette. Et c'est l'intérêt dû qui recrée de la dette, qui recrée de l'intérêt, qui recrée de la dette....



Histoire sans fin. Comme dans la mythologie grecque, la dette publique est devenue un monstre gigantesque et protéiforme qui enfle démesurément et se nourrit de ses victimes.

A qui profite le crime ?

Aux fonctionnaires ? Ou aux retraités, ou aux malades, ou aux chômeurs, ça dépend etc... ?

Les détenteurs de la dette publique, ceux à qui sont versés ces milliards d'intérêt, ce sont d'abord les banques, celles-là même que la Banque de France et la BCE ont renfloué

gracieusement en 2008/2009 « parce qu'il fallait sauver le système bancaire ».

Joli tour de passe-passe !

Ce sont ensuite divers créanciers, investisseurs ou Etats.

Selon le journal Le Monde (23/06/2011), les trois plus gros détenteurs étrangers de la dette française seraient les Iles Caïman, le Luxembourg



et le Royaume-Uni (Jersey, Ile de Man...) !

Et qui possèdent des comptes dans ces paradis fiscaux ?

Gageons-le, assez peu de fonctionnaires (ou de retraités, ou de malades, ou de chômeurs).

Tout au contraire, ce sont les fonctionnaires, les retraités, les malades, les chômeurs, bref tous les gagne-petits que l'on ponctionne et qu'on rationne pour nourrir la bête...pardons, la dette.

Choux, carottes et perroquets.

Pour diaboliser la dette publique et justifier ainsi la politique de rigueur, on nous bassine avec le ratio dette/PIB.

Cela n'a aucun intérêt, et surtout aucun sens.

Souvenons-nous de l'école primaire : on y a tous appris que l'on ne pouvait pas additionner des choux avec des carottes, que cela n'a pas de sens. Diviser des choux par des carottes ou des carottes par des choux non plus.

Quand on parle de ratio dette/PIB, c'est pareil.

Le PIB est un flux : en gros le résultat de l'activité de tous les acteurs économiques sur une année.



© Can Stock Photo - rap107058

La dette publique est un stock.

Diviser un stock par un flux, c'est comme diviser des choux par des carottes.

Et donc, lorsque l'on nous parle (à la radio, à la télévision, dans la presse écrite) du ratio inquiétant dette/PIB, on peut être à peu près sûr que l'on a affaire à un perroquet qui ne sait pas de quoi il parle.

La dette peut être chouette !

Curieusement, tous ceux qui nous présentent la dette publique comme un fardeau ne prennent le problème que du côté des dépenses, jamais des recettes, et omettent bien d'évoquer ce à quoi elle sert.

Aucun n'a la franchise de dire que réduire la dette par la réduction des dépenses, c'est moins d'écoles (ou, au choix, plus d'élèves par classe), moins d'hôpitaux et de maisons de retraites, moins d'entretien du réseau routier, une justice encore plus lente....

La dette de l'Etat, c'est de l'investissement au service de tous.

Cette dette-là, débarrassée des intérêts parasites, est parfaitement légitime, utile et nécessaire.

A voir sur le site de la CGT Finances Publiques 44 :

La dette : explication pour les Nuls



EVALUATION

Sans concertation, la DG a publié une nouvelle instruction qui introduit quelques modifications, dont vous trouverez la

présentation sur notre site national ou en lien [ici](#).

A tout moment de la procédure, militant-es et élu-es CGT sont à vos côtés pour vous défendre.

J'AI TOUJOURS MIS
UN POINT D'HONNEUR
À ÊTRE PROCHE DE
MES PRÉMIERS COLLABORATEURS
DONT VOUS FAITES PARTIE
MON CHÈRE JEAN-PATRICK :

MOI, C'EST RADOU.

